



# Le quart d'heure de Montilliez

Édité par la Société du Journal de la commune de Montilliez  
Siège de la présidence:  
c/o Jean-Louis Waterlot, Ch. du Bandalet, 5 – 1041 Poliez-le-Grand

LE QUART D'HEURE DE MONTILLIEZ tirage 950 ex, distribué dans les villages de Naz, Dommartin, Sugnens et Poliez-le-Grand. E-mail: lejournaldumontilliez.ch

NAZ

DOMMARTIN

SUGNENS

POLIEZ-LE-GRAND

## Mais que se passe-t-il dans nos forêts?

Tout promeneur fréquentant les bois de la région aura remarqué de gros changements du paysage forestier, provoqués par des coupes importantes d'arbres.

Depuis toujours, la forêt est source de prospérité, de bien-être, de sécurité et de santé. Elle embellit les paysages et les protège des tempêtes, de l'érosion, des éboulements. Pourrait-on imaginer un monde sans forêt? Certainement pas!

Sans elle, pas de bois de chauffage, de construction ou de fabrication d'objets utilitaires. Sans elle, pas de régulation de l'atmosphère, mais augmentation de la sécheresse et de la chaleur. Sans elle, moins d'animaux sauvages. Sans elle encore, moins de lieux de détente et de ressourcement. Malheureusement, depuis des années, cette forêt nourricière affronte des hausses de températures, des sécheresses et des tempêtes destructrices fréquentes. Les travaux d'entretien forestiers qui en découlent sont donc en augmentation. Pour comprendre, le Quart d'Heure de Montilliez s'est approché de François Guizzetti, municipal des forêts et Roland Rapin, garde-forestier pour le Groupement forestier de la Menthue.

### Que se passe-t-il dans nos forêts?

La forêt du secteur de Montilliez compte 214 hectares, dont 44 sont du domaine privé. Au fil de ces dernières années, en plus de son exploitation normale, elle a été confrontée à des épisodes de sécheresse ou de tempêtes dévastatrices qui ont nécessité des interventions localement plus importantes. L'an dernier par exemple, la

forêt de Sugnens a été touchée par de forts vents. Plus de 400 m<sup>3</sup> ont ainsi été couchés ou brisés. Ceci a nécessité de gros travaux de remise en état et de sécurisation. Mais que l'on se rassure, malgré cela, bon gré, mal gré, la forêt s'adapte à l'évolution du climat et fait preuve d'une grande capacité à rebondir et à se reconstruire. Elle était là bien avant l'homme et sera très vraisemblablement toujours présente après lui...

### Notre forêt est-elle malade?

Non, elle s'adapte simplement à l'évolution du climat. Selon le principe immuable de la sélection naturelle régissant la nature, les arbres malades, affaiblis par différents facteurs ou ne s'adaptant pas aux change-

ments climatiques disparaîtront et laisseront la place aux éléments les plus résistants ou à d'autres essences plus résilientes. C'est un processus à long terme, un renouvellement prenant entre 50 et 150 ans.

### Les arbres abattus seront-ils remplacés?

Oui, mais cela dépendra des stations, c'est-à-dire des conditions liées à l'altitude, l'exposition, la qualité des sols, par exemple. Si celles-ci le permettent, la priorité sera donnée au rajeunissement naturel. Si elles ne le permettent pas, des essences adaptées telles que chênes, cerisiers, ormes, tilleuls ou mélèzes seront plantées.

### La gestion est-elle soumise à une réglementation?

La gestion de la forêt se fait dans un cadre légal strict: la Loi fédérale du 04.10.1991 sur les forêts (RS 921.0), l'Ordonnance du 30.11.1992 sur les forêts (RS 921.01), la loi 921.01 forestière vaudoise du 8 mai 2012, le Règlement d'application de la loi forestière vaudoise du 8 mai 2012.

*Extrait du Code civil suisse du 10 décembre 1907:*

*Cet article est une particularité suisse qui permet à chaque citoyen de circuler librement dans les forêts, qu'elles soient privées ou publiques et d'y pratiquer la cueillette de baies et champignons. Cette possibilité implique toutefois le respect de certaines règles, notamment de ne pas faire du feu ailleurs que dans des endroits prévus à cet effet, ou de ne pas circuler avec un véhicule ou un vélo hors des chemins et sentiers.*



### Pourquoi les déchets d'abattage sont-ils laissés au sol?

Pour beaucoup, le fait de voir des branchages ou du bois mort au sol est le signe d'une forêt mal entretenue, propice aux maladies ou infestations de ravageurs. L'expérience a toutefois montré que tel n'était pas le cas et, qu'au contraire, la présence de ces déchets est propice à favoriser le cycle naturel et constitue une base vitale pour de nombreuses espèces animales et végétales.

### Les coupes rases sont-elles nécessaires?

En Suisse, il est interdit de pratiquer des coupes rases. Toutefois, lorsque des peuplements sont malades, victimes de ravageurs ou d'épisodes météorologiques dévastateurs, des coupes "définitives" sont nécessaires pour des raisons sanitaires et/ou de



sécurité. Les importants moyens mis en oeuvre déstabilisent momentanément les différents habitats en provoquant le réchauffement, le tassement et la déshydratation du sol, une augmentation de la température ambiante, un dérangement de la faune et une baisse de la biodiversité.

### Combien d'arbres ont été abattus en 2022?

Pour la commune de Montilliez, 900 m<sup>3</sup> ont été abattus, soit 400m<sup>3</sup> suite à des infestations de scolytes ou tempêtes et 500 m<sup>3</sup> en éclaircies. Il convient de préciser que la loi n'autorise en principe pas de couper plus de bois que ce que la forêt est en mesure de produire. La croissance étant de 8 à 9 m<sup>3</sup> par année, cela représente 1712 à 1926 m<sup>3</sup>. Nous sommes donc en-dessous des quotas autorisés.

### Ne serait-il pas judicieux de laisser des chandelles pour favoriser la biodiversité?

Les chandelles sont des arbres morts sur pied. Elles sont d'un grand profit pour la biodiversité et le bien-être de l'écosystème. En se dégradant avec le temps, elles servent d'abri, de support et de nourriture à de nombreux animaux, végétaux, champignons et bactéries. Il est donc utile d'en laisser. Les épicéas ne conviennent pas à cette démarche. En effet, une fois cassés ou blessés, ils sont très sensibles aux attaques du scolyte typographe (Bostryche) et ceci favorise une rapide propagation de ce ravageur. Nous en trouvons plusieurs dans nos forêts et certaines sont déjà présentes depuis Lothar (1999).

### Quel avenir pour nos forêts ?

La forêt joue un rôle essentiel pour la vie sur notre planète. Si l'homme veut qu'elle continue à contribuer dans une large mesure à la protection des sols, à la protection contre les dangers naturels, à la régulation du climat et à la captation du Co2, il doit la protéger et pratiquer une sylviculture proche de la nature et du climat. Ces conditions réunies, nos forêts auront un bel avenir.

Un autre défi se présente: l'accroissement de la circulation des personnes dans les massifs forestiers. Avec l'augmentation constante de sa population – notre canton prévoit d'arriver au million d'habitants d'ici 2040-, la forêt dont la surface ne va pas augmenter devra faire face à des contraintes et nuisances supplémentaires. Si nous voulons maintenir les multiples activités humaines en forêt sans lui nuire, il conviendra de les adapter, voire de les réglementer.

Propos recueillis par Didier Vautherin

*Le Quart d'heure de Montilliez remercie MM. Guizzetti et Rapin pour leur précieuse collaboration.*

*En cas de besoin de compléments d'information, vous pouvez joindre notre*

*Municipal  
au +41 79 621 89 87*

*ou notre garde-forestier  
au +41 79 412 64 72.*

*Pour aller plus loin dans vos connaissances sur la forêt, voir le lien en vert ci-dessous:*

## Didier Vautherin, la nouvelle plume du Quart d'heure de Montilliez

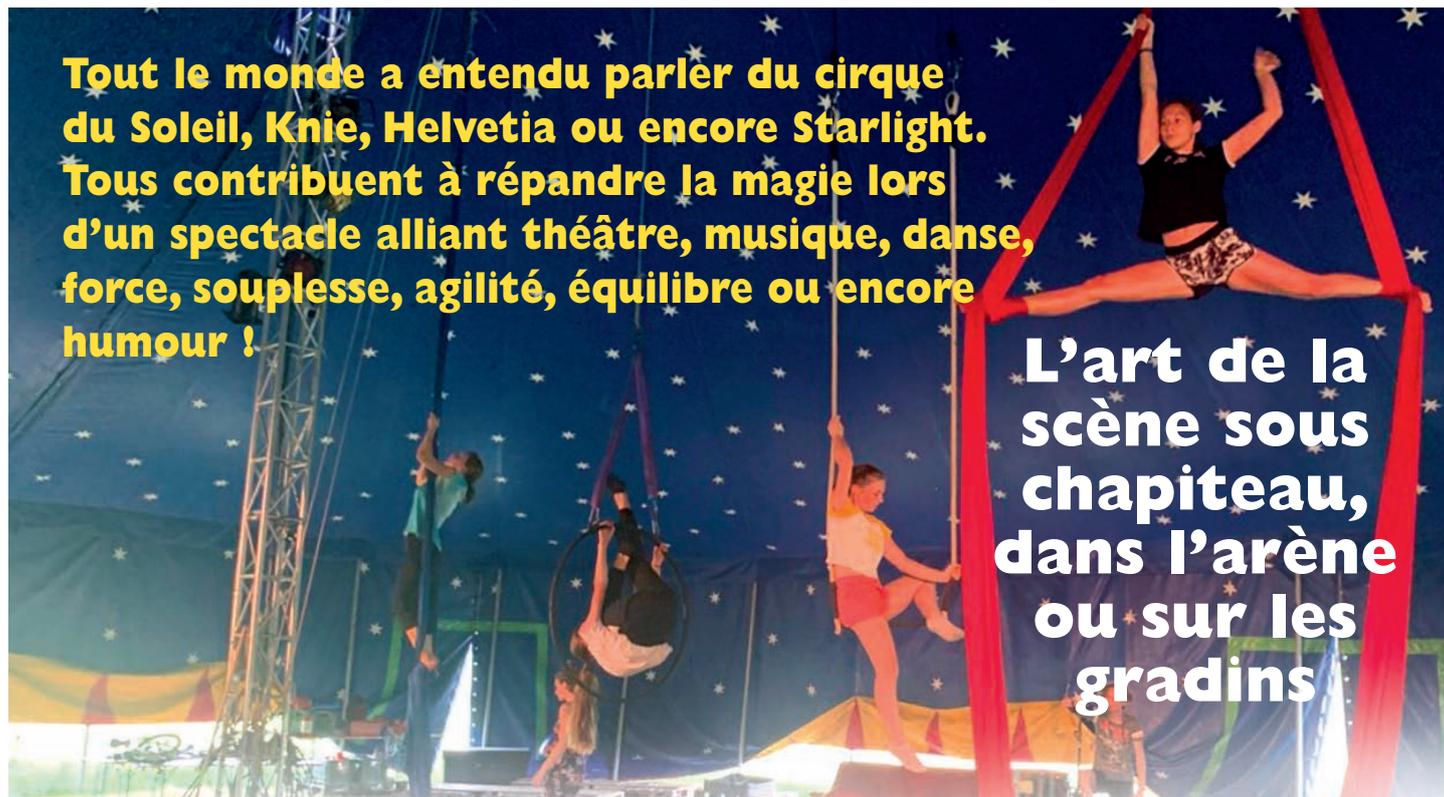
Après s'être distingué dans le numéro précédent, un nouveau collaborateur a rejoint le groupe de la rédaction du journal de Montilliez et nous lui souhaitons la cordiale bienvenue.



Didier Vautherin est arrivé à Sugnens en 2005.

Après avoir oeuvré au sein de la police de sûreté pendant près de 35 ans, il a pris sa retraite en 2018. Depuis lors, il partage son temps entre les voyages, ses petits-enfants et divers sports. L'un de ceux-ci est le plogging. C'est une pratique née dans les pays nordiques, consistant à marcher ou faire son jogging tout en ramassant les déchets rencontrés sur le parcours effectué. On joint donc l'utile à l'agréable, tout en rendant service à la communauté et à la nature.

**Tout le monde a entendu parler du cirque du Soleil, Knie, Helvetia ou encore Starlight. Tous contribuent à répandre la magie lors d'un spectacle alliant théâtre, musique, danse, force, souplesse, agilité, équilibre ou encore humour !**



**L'art de la scène sous chapiteau, dans l'arène ou sur les gradins**

Notre région a également son four-nisseur d'arts circassiens, l'Alchimie. Loin d'être une science occulte et chimérique cherchant un remède universel ou à transformer du plomb en or, cette association locale s'est mise en tête, il y a quelques années, de promouvoir les arts de la scène dans le Gros-de-Vaud, particulièrement pour les jeunes. Débordante d'énergie et de créativité, l'Alchimie vous invite à découvrir des artistes régionaux mais aussi des talents nationalement reconnus voire internationalement réputés!

Pour que la magie soit parfaite, ces événements prennent place dans le lieu suprême du cirque, le chapiteau rayé de jaune et de rouge. Les guirlandes lumineuses et la musique entraînante piquent inexorablement la curiosité. Avez-vous repéré ce majestueux château de toile l'an dernier, lors d'une promenade ou d'un trajet en LEB, là-bas, tout près de la gare de Sugnens? Vous êtes-vous demandé ce qu'il y avait à l'intérieur? Peut-être vous êtes-vous rendus au Chaplin's World, au printemps passé, pour assister à l'une des 45 représentations données?

Non? Rassurez-vous, en 2023, l'Alchimie n'a rien perdu de sa fougue et compte bien remettre quelques étincelles dans les yeux des plus jeunes comme dans

ceux des plus expérimentés! Dès la mi-mai, le chapiteau retournera à Sugnens, jusqu'à la mi-septembre. Des événements majeurs, parfois insolites, agrémenteront la saison. Des artistes professionnels tout comme amateurs auront également la possibilité d'exercer dans ce lieu magique. Ils ne man-



queront pas de créer, en quelques jours, un spectacle à présenter en avant-première à un public dont vous êtes invités à faire partie. Rêvez en admirant les balles sauter et tourner, frémissez lors d'une chute maîtrisée au tissu ou au mât chinois, soyez surpris de la virtuosité au monocycle et vivez un moment d'émotion, de magie et de musique sous le ciel étoilé du chapiteau!

Vous aussi vous pouvez devenir artiste de cirque! Inscrivez-vous aux cours de l'école ou à l'un des stages d'initiation durant les vacances scolaires. Vous préférez une place dans le public? Rien de plus facile, toutes les dates seront disponibles sur le site internet ou sur les réseaux sociaux.

Saviez-vous que le chapiteau peut également être loué pour certains événements? Et pourquoi ne pas demander à l'Alchimie d'agrémenter votre soirée d'anniversaire, de mariage ou d'entreprise d'un spectacle d'artistes amateurs ou professionnels? Faites que ce soit un moment unique! L'Alchimie compte sur vous en 2023!

Programme complet et réservations sur: [www.alchimie.top](http://www.alchimie.top)  
Facebook/Instagram: @l'alchimie

Pour votre entreprise ou pour vous, particulier, nous mettons à votre service notre savoir-faire en matière de comptabilité, de révision, de gestion et de fiscalité.

 **FIDEO** SA

Joël Riond

joel.riond@fideo.ch

Ch. de la Lignée, 1 1043 Sugnens  
021 881 66 13 fax: 021 881 66 14

# Envie de rester en forme jusqu'à un âge avancé? Testez le YOGA!

Nathalie Berthoud enseigne le yoga depuis près de 20 ans à Poliez-le-Grand. Convaincue de longue date par les bienfaits que cette pratique lui apporte, elle a suivi dès 1998 une formation à l'Institut International de Yoga Y.B. Khane et dispense actuellement ses cours dans plusieurs lieux de notre canton.

Cette discipline ancestrale, aux origines tant indiennes, chinoises qu'égyptiennes, amène à connaître notre corps comme notre premier outil pour travailler sur notre esprit. Les effets du bien-être qui en découlent sont physiques: **souffle, organes, articulations, dos, muscles,**

**ligaments-tendons, circulation des fluides et de l'énergie...**

Ainsi que psychiques: **lâcher-prise, patience, confiance, persévérance et bien-être...**

Par ses aspects thérapeutiques et dynamiques, cette pratique s'adresse à toutes les personnes, hommes et femmes, et ceux qui souhaitent rester en forme jusqu'à un âge avancé, ainsi qu'à celles qui cherchent un approfondissement de leur spiritualité, sans rompre avec leur tradition.

Quant à l'équipement nécessaire, il se compose d'un simple tapis de yoga et d'une tenue confortable!



**YOGA**   
- Vie - Santé - Force

**Respiration-Equilibre  
Maîtrise de soi  
Souplesse**

**Résistance physique  
Dos - Articulations  
Digestion circulation  
sommeil santé  
et bien-être**

**Poliez-le-Grand**  
Lundi matin et soir  
(Zoom mardi soir)

**RAJA Yoga**  
**Yoga égyptien et chinois**  
Ecole internationale de  
Yoga Y.B.Khane  
**Nathalie Berthoud**  
**024 441 62 68**



Le vieillissement de la population est un enjeu actuel majeur de notre société. De plus en plus de personnes âgées seront amenées à vieillir à domicile. L'âge avancé de ces personnes peut conduire à l'apparition de troubles cognitifs et/ou du comportement qui impactent leur vie quotidienne et celle de leurs proches. Certains de ces troubles sont souvent difficilement détectables du fait de l'importante variété de maladies qui les causent, mais également parce que les personnes âgées parviennent régulièrement à dissimuler tout signe de comportement inhabituel à leur entourage. De plus, de nombreuses personnes âgées vivent seules à leur domicile.

Les rencontres qu'effectue la personne âgée dans la communauté représentent alors des

opportunités cruciales dans la détection de troubles. Le projet CareMENS répond au besoin d'assistance aux personnes âgées vivant dans notre communauté, en proposant d'agir en amont d'une baisse importante de leur autonomie et permet d'éviter de nombreux événements indésirables tels qu'une accélération du déclin fonctionnel et cognitif, des hospitalisations ou encore des institutionnalisations précoces.

De plus, ce projet répond aux besoins exprimés par de nombreux corps de métiers du paramédical, qui sont fréquemment exposés à des troubles cognitifs et/ou du comportement de la part de personnes âgées, et ainsi fortement demandeurs d'informations, de conseils et de formations.

## L'offre en formations du projet CareMENS pour tous citoyens et corps de métiers

Un des objectifs du projet CareMENS est d'offrir gratuitement des formations de bonnes pratiques répondant au mieux aux besoins et aux attentes exprimés par les différents professionnels étant régulièrement en contact avec des personnes âgées.

Ces formations permettront de les sensibiliser sur les troubles cognitifs et du comportement pouvant être rencontrés chez la personne âgée, et d'améliorer leurs connaissances ainsi que leurs capacités à être proactifs dans la détection et la signalisation précoce de tels troubles auprès de services adéquats.

### Contacts et renseignements :

**Elodie Perruchoud**

+41 58 606 86 78

elodie.perruchoud@hevs.ch

**Tiago Ferreira De Sousa**

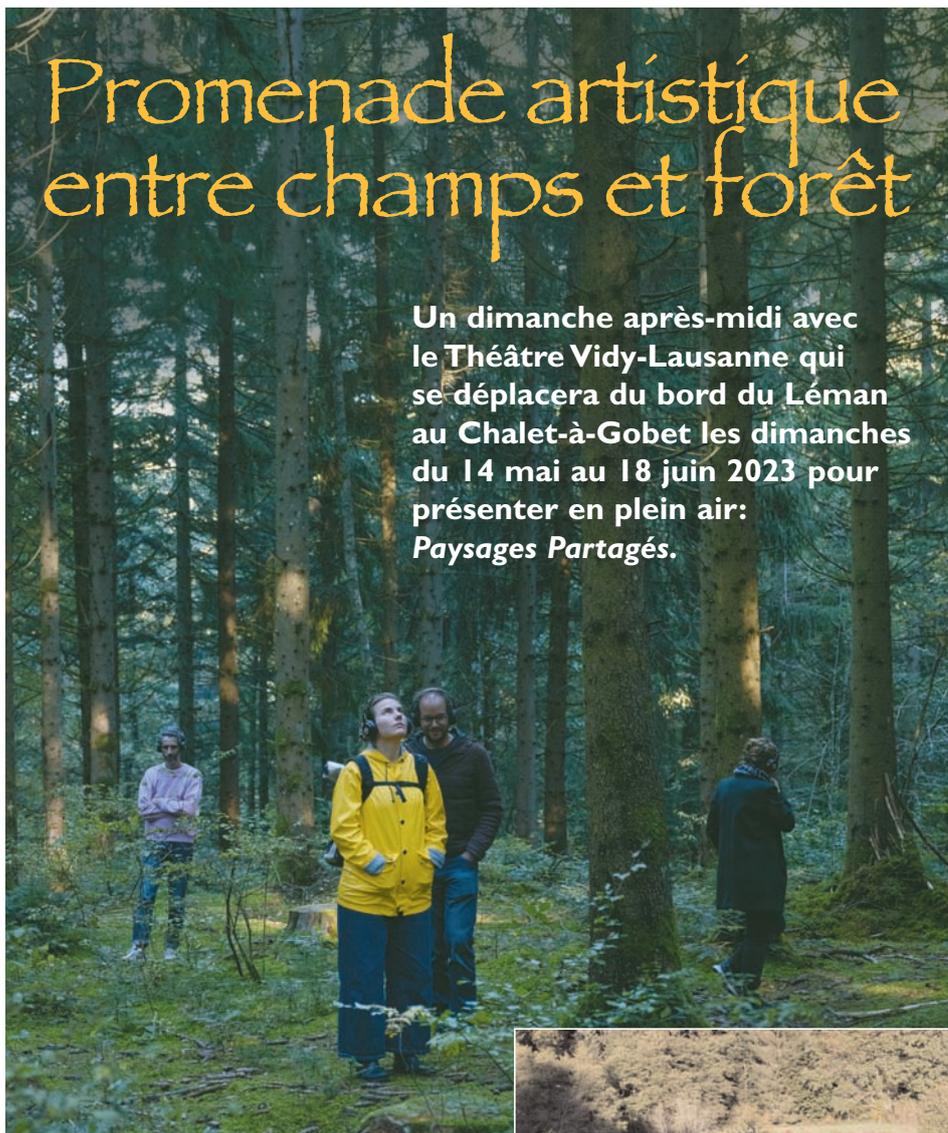
+41 79 556 76 03

Tiago.Ferreira-De-Sousa@chuv.ch

[www.caremens.ch](http://www.caremens.ch)

# Promenade artistique entre champs et forêt

Un dimanche après-midi avec le Théâtre Vidy-Lausanne qui se déplacera du bord du Léman au Chalet-à-Gobet les dimanches du 14 mai au 18 juin 2023 pour présenter en plein air: *Paysages Partagés*.



Carte en main, les spectatrices et spectateurs se déplaceront à la découverte de sept pièces dans le paysage et sur le paysage: promenades en musique, récits sous les arbres, audioguide poétique, pique-nique géant...

Le Théâtre de Vidy vous invite à passer une après-midi de spectacles à la campagne et porter un autre regard sur ce qui nous entoure.

“*Paysages Partagés*” est une belle occasion de vivre une expérience artistique conviviale et originale.



Les distances entre les sept pièces ne prennent pas plus d'une quinzaine de minutes à pied. Chaque spectacle a lieu par tous les temps. Cette performance -sept courts spectacles- dure sept heures, agrémentée d'une pause conviviale avec petite restauration vers 17h.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Artistes:** Avec des pièces des artistes européens Chiara Bersani et Marco D'Agostin, El Conde de Torrefiel, Sofia Dias et Vitor Roriz, Begüm Erciyas et Daniel Kötter, Stefan Kaegi, Ari Benjamin Meyers, Émilie Rousset

**Concept et curation:** Stefan Kaegi (Rimini Protokoll) et Caroline Barneaud (Théâtre Vidy-Lausanne)

**Dates:** les dimanches du 14 mai au 18 juin 2023

**Lieu:** Chalet-à-Gobet, rendez-vous au Centre sportif de Mauvernay dès 12h, au plus tard à 12h45

**Tarif:** Choisissez en fonction de vos possibilités. 10.-\*/15.-/20.-/25.-/30.-/40.- \* moins de 26 ans

Plus d'informations:

[www.vidy.ch](http://www.vidy.ch) ou 021 619 45 45



Photos ©Léonard Rossi



## LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ S'EST RÉUNI LE 12 DECEMBRE 2022 SOUS LA PRÉSIDENTIE DE M. NICOLAS MENETREY

Lors des communications de la Municipalité, Monsieur François Guizzetti a présenté l'appréciation générale de la situation établie par le canton ainsi que les scénarios en cas de pénurie d'électricité et de gaz. La Municipalité a défini la grande salle de Poliez-le-Grand comme point de rencontre d'urgence (PRU).

Dans le cadre du Plan énergie et climat communal (PECC), un atelier participatif a été mis en place impliquant plusieurs habitants de la commune. Animée par Madame Nathalie Rizzotti de l'entreprise Strategos, la soirée a permis de poser les jalons pour les objectifs 2024, 2025 et 2026 de la commune.

Le seul préavis figurant à l'ordre du jour concernait le budget 2023. Celui-ci a été accepté à 31 voix pour et une voix contre. Les investissements pour la prochaine année concernent notamment le réservoir de Naz, la grande salle de Poliez-le-Grand, le PACom et la réfection des places de jeux.

Le point suivant concernait la réponse de la Municipalité au postulat intitulé «Pour le maintien d'une bonne entente entre cavaliers et habitants de nos villages». Les Municipaux prévoient de rencontrer les

propriétaires des manèges et des pensions de chevaux afin d'ouvrir les discussions et de les sensibiliser aux différentes problématiques qui peuvent être rencontrées. La commission ad hoc a validé les dispositions prévues par notre exécutif.

Monsieur Nicolas Menetrey a levé la séance en invitant chacune et chacun à partager un apéritif afin de clôturer l'année écoulée.

## LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ S'EST RÉUNI LE 24 AVRIL 2023 SOUS LA PRÉSIDENTIE DE M. NICOLAS MENETREY

Trois préavis ont été traités durant le conseil.

Le premier préavis concernait les modifications du Plan d'affectation communal (PACom) et des règlements communaux de Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand et Sugnens, à la suite de la mise en place de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Dix oppositions avaient été déposées après les dernières modifications du PACom et sa mise à l'enquête. Après la rencontre de tous les opposants, trois oppositions ont été retirées et sept maintenues. Le conseil communal a voté pour la levée de chaque opposition, ayant ouï les explications de la Municipalité et les

conclusions de la commission urbanisme. Les 7 oppositions ont été levées. Le préavis municipal a ensuite été accepté par le conseil à 30 voix pour et 2 abstentions. Le Syndic a remercié Monsieur Régis Courdesse pour son accompagnement durant tout le processus, ainsi que Messieurs Lionel Panchaud et Jean-Claude Gilliéron pour avoir porté ce projet sur ces 7 dernières années.

Le deuxième préavis avait trait à l'augmentation du budget 2023 pour le crédit d'étude du chauffage à distance de la grande salle de Poliez-le-Grand. Sur recommandation de la commission gestion et finances, le conseil communal a accepté le préavis à 32 voix pour et 3 voix contre.

Le troisième préavis concernait une demande de crédit pour la rénovation du refuge de Poliez-le-Grand, préavis ayant divisé la commission gestion et finances. Sa majorité a recommandé au conseil de le refuser, évaluant les investissements comme disproportionnés, tandis que la minorité a estimé l'investissement nécessaire et acceptable. La commission infrastructure a préconisé elle aussi l'acceptation du préavis. A l'issue des débats, le conseil communal a voté l'acceptation du préavis à 28 voix pour, 6 voix contre et une abstention.

La séance a été levée à 22h30. Le prochain conseil communal de Montilliez se déroulera le 19 juin 2023 à 20h00 à la salle du conseil de Poliez-le-Grand.

## Locations immobilières de type «Airbnb»

La Municipalité rappelle qu'une réglementation est en vigueur concernant la pratique du Airbnb

Le Grand Conseil vaudois a procédé à l'adaptation du cadre légal en 2022, motivé par son souhait d'encadrer la sous-location de tout ou partie d'un logement par l'intermédiaire de plateformes d'hébergement en ligne telles qu'Airbnb.

Ce qu'il faut retenir, selon les articles 74c et 74d de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE):

- 1) Les loueurs ont l'obligation de s'annoncer aux autorités communales;
- 2) Les communes ont l'obligation de tenir un registre des loueurs.

De plus, dans les districts touchés par la pénurie de logements, ce qui est le cas du Gros-de-Vaud, un logement loué via une plate-forme de type Airbnb plus de 90 jours par an doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de changement d'affectation auprès de la commune. Le greffe municipal se tient à votre disposition pour toute question au 021 881 49 12 ou

[greffe@montilliez.ch](mailto:greffe@montilliez.ch)

**P L** METAL Sàrl  
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Panchaud Lionel

Maîtrise Fédérale

Tél: 079/756.71.59  
E-mail: info@pl-metal.ch  
Website: www.pl-metal.ch

Rte d'Echallens 8  
1041 Poliez-le-Grand

## A LA DÉCOUVERTE DES RUCHES Samedi 26 août dès 10h30

Photos Brigitte Besson



se déroulera la journée «Ruche Découverte» dans le cadre accueillant de la ferme des Gerber, à Vuarrens.

Une occasion unique de découvrir le petit monde des apiculteurs de votre région, sur le site d'une exploitation laitière familiale.

Lors de cette journée vous pourrez suivre un sentier didactique permettant d'approcher sans danger ces infatigables ouvrières et de trouver réponse aux questions que vous pouvez vous poser à leur propos. La journée est ouverte à tous, aux petit(e)s comme aux grand(e)s.

Les apiculteurs et apicL'accès sera indiqué au haut du village de Vuarrens. Une petite restauration sera proposée sur place.

Pour toutes autres informations, rendez-vous sur le site de l'association des apiculteurs

[apigrosdevaud.ch](http://apigrosdevaud.ch)



Yvan & Lulu Resplendino  
021 881 53 00



du lundi au vendredi 6h30 - 12h30 15h00 - 19h00  
Samedi et dimanche 7h00 - 12h00

Rte de Moudon 3 - 1041 Poliez-le-Grand  
[lemarchebono@gmail.com](mailto:lemarchebono@gmail.com)

## AFTER WORK PARTY

### convivial avec les Paysannes vaudoises



**40 ans et toujours plein d'énergie!**  
Pour fêter ce bel anniversaire, notre groupe local des Paysannes Vaudoises de Poliez-Pittet et Montilliez vous invite à sa partie récréative tout au long de cette année 2023.

C'est en 1983 que les membres des villages de Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand et Poliez-Pittet demandent à former une section autonome en quittant le très grand groupe d'Echallens qui, fort de plus d'une douzaine de villages, est déjà bien étendu.

En 2012, suite à la fusion des Communes, les dames de Sugnens demandent à rejoindre la joyeuse équipe pour suivre une certaine logique et favoriser les liens avec leurs voisines.

Pour ce jubilé, l'opération sera en mode rencontre autour d'un verre et d'une "morce".

Les "After Work" vous connaissez? Sorte de rancard après le turbin! Un moment convivial un jeudi par mois de mai à septembre entre 17h et 21h dans chaque village du groupe soit:

**Le 25 mai à Naz**

raclette au four à pain

**Le 22 juin à Poliez-le-Grand**

saucisses au four à pain

**Le 6 juillet à Poliez-Pittet**

tartines salées au grenier

**Le 17 août à Sugnens**

flammekueche au four à pain

**Le 7 septembre à Dommartin**

tapas et sangria au pressoir

Que vous soyez seul.e.s, à la recherche de compagnie, en famille, entre collègues ou ami.e.s, venez déguster nos plats faits maison! Les abeilles du groupe APV vous disent à bientôt dans l'une ou l'autre de leurs manifestations et se réjouissent de vous y rencontrer.

Pour le comité spécial 40 ans:

Pierrette Meige



*Du vide grenier à la 2<sup>ème</sup> main  
il y a aussi les paysannes vaudoises*





## JOYEUSES RETROUVAILLES!

**Pour la première fois depuis 2020, nos Aînés se sont retrouvés jeudi 26 janvier lors du traditionnel repas annuel organisé par notre commune.**

A cette occasion, notre vice-syndic François Guizzetti a délivré le message de la Municipalité et Laurent Lasserre, pasteur de la paroisse de la Haute-Menthue, a adressé à l'assemblée son discours bienveillant.

Après le repas concocté par le traiteur « L'Agape » et servi par un personnel communal aux petits soins, le chœur

mixte Poivre & Sel a donné de la voix en présentant un extrait de son répertoire à des Aînés enchantés.

Rendez-vous est pris pour le 3<sup>ème</sup> jeudi de janvier 2024.



**N'oubliez pas les cartes journalières CFF pour vos escapades.**



N'hésitez pas à contacter l'administration communale pour de plus amples informations ou pour effectuer une réservation.

**Tél. 021 881 52 88**



**Un dernier hommage a été rendu à**

Yvan Barras	Sugnens	16.03.1942
Geert Coene	Sugnens	15.12.1968
Maria Goumaz	Poliez-le-Grand	20.03.1933
Monique Jaccoud	Sugnens	21.09.1939
Martine Joye	Dommartin	25.01.1960
Dominique Sberna	Poliez-le-Grand	25.02.1967



**La commune de Montilliez souhaite la bienvenue à ses nouveau-nés!**

Léonore Ney	Poliez-le-Grand	26.09.2022
Loïc Richard	Poliez-le-Grand	05.10.2022
Tess Weber	Poliez-le-Grand	20.10.2022
Lila Curchod	Naz	27.10.2022
Magalhães		
Bello Noah	Poliez-le-Grand	24.11.2022
Anaé Carrel	Poliez-le-Grand	11.12.2022
Leila		
Bertoncini	Poliez-le-Grand	12.12.2022
Téo Diaceri	Poliez-le-Grand	03.01.2023
Charlie Pache	Poliez-le-Grand	18.01.2023
Giulia Musto	Poliez-le-Grand	03.02.2023
Lara Müller	Poliez-le-Grand	06.02.2023

**Prochaine parution du journal NOVEMBRE 2023**

Délai pour vos articles, informations ou annonces publicitaires:

**SEPTEMBRE 2023**

**Pompes funèbres CASSAR SA**  
*Les Régionales*  
 Echallens 021 882 13 39

## CALENDRIER

**Commune de Montilliez**

Conseil communal en 2023

19.06 / 02.10 / 11.12

1<sup>er</sup> août Dommartin

**Paroisse catholique Bottens/Montilliez**  
Kermesse, grande salle Bottens 12.11.2023

**Paroisse réformée de la Haute-Menthue**  
Thé-vente & brocante, Grande-salle, Bottens jeudi 18.05.2023  
Repas journée d'offrande Dommartin 29.10.2023

### Poliez-le-Grand

**Four à pain**  
Fournée de l'été «Soirée pizza» 17.06.2023  
Fournée de l'automne «Raclette/Papet» 6-7.10.2023

**Chœur d'hommes**  
Répétition tous les mardis de 20.00h à 22.00h

**Gym dames**  
Tous les lundis matins de 9.00h à 10.00h

**Les Inoxydables**  
www.lesinoxadables.com Soirée 28.10.2023

### Dommartin et Sugnens

**Chœur mixte, Dommartin et Sugnens**  
Renseignements Sandrine Picard, présidente, 079 645 92 03

**Jeunesse Dommartin/Villars-Tiercelin**  
Raisinée, Dommartin 22-23.09.2023  
Souper Montagnard, Dommartin 14.10.2023

**Volleyball Club Sugnens**  
Tournoi 24-25.06.2023  
Repas de soutien 11.11.2023

**Les Bricelets, Sugnens – Activités 2023**  
Four à pain, dès 16.00 24.06 /25.06 / 20.09 / 28.10  
Soirée pizza, dès 16h00 29.07  
Brunch sur inscriptions 20.08  
Balade au clair de lune et fondue 25.11

### Manifestation régionale

Fournée 2023 (Fours à pain du Gros-de-Vaud) 02.09  
Sugnens et Naz